

Les avantages d'être accompagné par le Parc du Gâtinais français



1 Votre conseiller vous accompagne gratuitement à chaque étape des travaux de rénovation énergétique de votre logement.



2 Il répond à toutes vos questions sur la rénovation énergétique.



3 Il réalise une évaluation énergétique de votre logement afin d'identifier vos besoins de rénovation.



4 Il vous accompagne dans la lecture de vos devis.



5 Il vous aide à monter vos dossiers de demande de financement en optimisant tous les dispositifs d'aides publiques (aides du Parc, aides de l'Anah, éco-prêt à taux zéro...)



6 Il reste un soutien pendant les travaux et vous conseille jusqu'au versement des aides accordées.

Pour plus d'informations, contactez SOLIHA au 01.60.78.17.07

monprojet.anah.gouv.fr

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

COMMUNES ÉLIGIBLES AUX AIDES À LA RÉNOVATION DU PARC

- Achères-la-Forêt
- Amponville
- Arbonne-la-Forêt
- Auvers-saint-Georges
- Barbizon
- Baulne
- Boigneville
- Boissy-aux-Cailles
- Boissy-le-Cutte
- Boulancourt
- Bouray-sur-Juine
- Boutigny-sur-Essonne
- Bouville
- Brouy
- Buno-Bonnevaux
- Burcy
- Buthiers
- Cély-en-Bière
- Cerny
- Chailly-en-Bière
- Chamarande
- Champcueil
- Champmotteux
- Châtenoy
- Chevannes
- Chevrainvilliers
- Courances
- Courdimanche-sur-Essonne
- Dannemois
- D'Huisson-Longueville
- Fleury-en-Bière
- Fromont
- Garentreville
- Gironville-sur-Essonne
- Guercheville
- Guigneville-sur-Essonne
- Jainville-sur-Juine
- La-Chapelle-la-Reine
- La-Ferté-Alais
- La-Forêt-Sainte-Croix
- Larchant
- Le Vaudoué
- Maisse
- Milly-la-Forêt
- Moigny-sur-Ecole
- Mondeville
- Nanteau-sur-Essonne
- Oncy-sur-Ecole
- Ormesson
- Orveau
- Perthes-en-Gâtinais
- Prunay-sur-Essonne
- Puiselet-le-Marais
- Recluses
- Rumont
- Saint-Germain-sur-Ecole
- Saint-Martin-en-Bière
- Saint-Sauveur-sur-Ecole
- Soisy-sur-Ecole
- Tousson
- Ury
- Valpuiseaux
- Vayres-sur-Essonne
- Videlles
- Villeneuve-sur-Auvers
- Villiers-sous-Grez

Le programme d'intérêt général d'amélioration de l'habitat mis en place sur le territoire du Parc est effectué en partenariat avec les services de l'Etat et de l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Il bénéficie des financements de la Région Île-de-France.

DES AIDES POUR RÉNOVER MON LOGEMENT

Le Parc m'accompagne de A à Z



Un accompagnement gratuit et personnalisé pour

- + de confort
- + d'aides financières
- + d'économies d'énergie

Plus d'informations sur monprojet.anah.gouv.fr



Les aides du Parc pour l'habitat durable



Les conditions générales à remplir

- Mon logement est situé dans le périmètre du programme d'intérêt général du Parc naturel régional du Gâtinais français. (liste des communes au verso)
- C'est un logement privé de plus de 15 ans, occupé à titre de résidence principale (maison individuelle ou appartement)
- Travaux réalisés par un professionnel
Attention : Les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord de toutes les subventions sollicitées.
- Conditions de ressources pour les propriétaires occupants.



Vous avez un projet de rénovation et souhaitez vérifier votre éligibilité ?
Contactez SOLIHA au 01.60.78.17.07

Vous souhaitez être conseillé par le conseiller Info-Energie sur les travaux et techniques à privilégier ainsi que sur les aides financières existantes ?
Contactez le Parc au 01.64.98.73.93
Lu, Ma, Je et Ve de 9h à 13h
et le Mer de 14h à 18h



La subvention écologique et le bonus gain énergétique du Parc

- La subvention écologique et le bonus gain énergétique du Parc concernent les projets de rénovation énergétique réalisés en utilisant des matériaux biosourcés et/ou des installations de chauffage à énergies renouvelables.
- **Subvention écologique du Parc :**
Gain énergétique $\geq 25\%$
Taux de subvention : 40 % du montant HT des travaux
Plafond : 8 000 €
- **Bonus gain énergétique du Parc :**
Gain énergétique $\geq 50\%$
Taux de subvention : 30 % du montant HT des travaux
Plafond : 6 000 €

L'habitat durable est l'un des axes prioritaires du Parc naturel régional du Gâtinais français.

Créé en 1999, le Parc du Gâtinais français est un territoire d'innovation, qui regroupe 69 communes. Depuis 2005, il aide les foyers dans leurs projets de rénovation énergétique via son conseiller Info Energie. Son accompagnement est gratuit et indépendant.



Les travaux éligibles

- **L'isolation du logement**
 - isolation de la toiture
 - isolation des murs ou plancher bas
 - remplacement de portes ou fenêtres *
 - occultation ou volets isolants *
 - **L'installation d'un équipement de chauffage**
 - utilisant les énergies renouvelables (Poêle à bois ou granulés, insert de cheminée, chaudière bois)
 - **L'installation d'un équipement de production d'eau chaude sanitaire**
 - chauffe-eau solaire
 - ballon d'eau chaude thermodynamique
 - **L'installation d'une ventilation performante**
 - si associée à des travaux d'isolation
- * si associé à un bouquet de travaux énergétiques (isolation ou système de chauffage par exemple)



Exemple de calcul

Mme Geffroy a un revenu fiscal de référence de 24 917 € et vit seule. Elle souhaite faire isoler le toit de sa maison en laine de chanvre et installer un poêle à bois pour un montant total de 21 141 € HT (22 303.76 € TTC).

Ces travaux lui permettront un gain énergétique estimé à 33%.

Montant des aides estimé :
Anah : 8 727 € - Parc : 8 000 € (plafond)
Total de subventions : 16 727 €
Reste à charge : 5 576.76 € TTC.